

asbl « Vent de Raison – Wind met Redelijkheid » vzw

Rue Baudet, 6 – 7090 Petit-Roeulx

www.ventderaison.org

info@netderaison.org

Complément à la lettre ouverte à l'attention de

Monsieur Frank VANDENBROUCKE

Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Secrétariat du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Rue de la Loi 23

1000 Bruxelles

info@vandenbroucke.fed.be

Madame Christie MORREALE

Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé,
de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des Femmes

Kefer 2

5100 Jambes

christie.morreale@gov.wallonie.be

Monsieur Wouter BEKE,

Vlaams Minister van Welzijn, Gezin, Volksgezondheid en Armoedebestrijding

Ellipsgebouw

Koning Albert II laan 35

1030 Schaarbeek

kabinet.beke@vlaanderen.be

Concerne : Risque de santé publique - les infrasons.

En complément à notre lettre du 6 avril 2021

Petit Roeulx, 18 mai 2021

Madame la Ministre,

Messieurs les Ministres,

Par la présente, nous attirons tout spécialement votre attention sur le Rapport CGEDD n° 013439-01, CGAAER n° 20062 établi en novembre 2020 conjointement par deux Conseils Généraux du Gouvernement français (CG de l'Environnement et

du Développement durable et de l'Alimentation et CG de l'Agriculture et des Espaces ruraux).

Ce Rapport formule de manière particulièrement claire et documentée la demande que nous vous avons faite dans notre lettre ouverte du 6 avril 2021 de mettre rapidement en œuvre un programme de mesure du bruit éolien portant sur toutes les fréquences des ondes sonores émises par les éoliennes implantées sur le territoire de la Belgique afin de mesurer l'importance de l'exposition des riverains de parcs éoliens à ces ondes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre et Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée,

Patrice d'Oultremont,
pour le Conseil d'Administration